



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille onze, le 20 juin, le Conseil Municipal de la commune de PRAZ-SUR-ARLY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yann JACCAZ, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal :** le 15 juin 2011

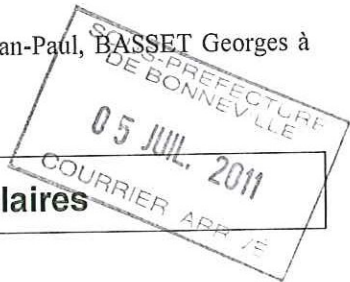
**PRESENTS :** MM. JACCAZ Yann, BESSY Pierre, PERINET-MARQUET Marie-Paule, JOND Claude, JACCAZ Jean-Paul, CHAMBET Anthony, MOLLARD Julie, DESRUES Jean-Claude, PERNOD Stéphanie, PERINET-MARQUET Guy.

**ABSENTS excusés :** DESCHAMPS Patrick, PELISSIER Dominique, BASSET Georges, LABROUSSE Jean.

**ABSENT :** BARDET Olivier

**Procurations :** DESCHAMPS Patrick à JACCAZ Yann, PELISSIER Dominique à JACCAZ Jean-Paul, BASSET Georges à DESRUES Jean-Claude, LABROUSSE Jean à BESSY Pierre.

**Secrétaire de séance :** PERNOD Stéphanie



**OBJET : Organisation et Révision des tarifs périscolaires**

**Rapporteur :** Madame Marie-Paule Périnet-Marquet, adjointe au Maire.

**Exposé :**

Madame Marie-Paule Périnet-Marquet, vice présidente, rapporte au Conseil Municipal les conclusions de la commission des affaires scolaires concernant la fixation des tarifs extra scolaires et la nouvelle organisation à compter du 04 septembre 2011.

Il convient en effet d'actualiser l'ensemble des tarifs.

Désignations		Tarifs		Remarques
		2011/2012	2010/2011	
<b>Services Périscolaires</b>	Soir	53,00 €	51,00 €	Le trimestre
	Soir PASS 5	19,00 €	18,00 €	5 inscriptions entre le 1er septembre et le 5 juillet
	Midi (11h30 à 12h00)	30,60 €	Néant	Le trimestre
	Midi PASS 5	10,20 €	Néant	5 inscriptions entre le 1er septembre et le 5 juillet
	Matin	32,70 €	31,00 €	Le trimestre
	Matin PASS 5	11,80 €	11,00 €	5 inscriptions entre le 1er septembre et le 5 juillet
	Etude régulière	2,30 €	2,20 €	Plus de 4 présences par mois
	Etude occasionnelle	3,70 €	3,60 €	Inférieur ou égal à 4 présences par mois

**Décision :** Après débat, le Maire demande au Conseil municipal :

- d'approuver les tarifs proposés dans le tableau ci-joint,
- de l'autoriser à signer tout document nécessaire s'y rapportant.

**Amendements :** Néant

**Adoption :**

Conseillers présents.....	09
Procurations.....	04
Votants .....	13
Pour .....	13
Contre.....	00
Abstention .....	00



Le Maire, Yann JACCAZ



Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Au registre sont les signatures. CERTIFIEE EXECUTOIRE en vertu de la réception en Sous-Préfecture le (voir visa).

Publiée par extrait, au compte-rendu affiché en Mairie le